

69 - SOURATE DE LA RÉPARATION

52 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate du Pouvoir

ينسبه القرائقي التقبية

الْمَانَةُ ﴿ مَا الْمَانَةُ ﴿ وَمَا أَدُونَ مَا الْمَانَةُ ﴿ كَذَبَتَ تَمُودُ وَعَادُ الْمَانِيَةِ ﴿ وَلَمَا عَادُ فَأَهَا حَمُواً بِرِيحِ الْمَانِيَةِ ﴿ وَلَمَا عَادُ فَأَهَا حَمُواً بِرِيحِ مَسْرَمَرِ عَلِيْتِ ﴾ وَلَمَا عَدُ فَأَهَا حَمُواً مَنْهُ مِنْ اللّهِ مَسْرَمَرِ عَلِيْتِ ﴾ وَلَمْ عَلَيْهِ مَسْبَعَ لِمَالِ وَفَكَنِينَةً أَيَامٍ مُسُومًا فَمْرَ اللّهُ مِنْ اللّهِ مَسْرَمَ وَهَا مَنْ اللّهُ مِنْ اللّهِ عَلَيْهِ اللّهُ مَنْ اللّهُ مِنْ اللّهُ مِنْ اللّهُ مَنْ اللّهُ مِنْ اللّهُ ال

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

Al-ḥâqqatu (1) mâ-l-ḥâqqatu (2) wamâ 'adrâka mâ-l-ḥâqqatu (3) kadd abat Tamûdu wa 'Adun bil-qâri'ati (4) fa 'ammâ Tamûdu fa'uhlikû biṭṭâgiyati (5) wa 'ammâ 'Âdun fa 'uhlikû biriḥin ṣarṣarin 'âtiyatin (6) saḥḥarahâ 'alayhim sab'a layâlin wa ṭamâniyata 'ayyâmin ḥusûman

fatarâ-l-qawma fîhâ şar'â ka'annahum 'a'jāzu naḥlin ḥâwiyatin (7) fahal tarâ lahum mim bâqiyatin (8) wa jã 'a Fir'awnu wa man qablahû walmu'tafiqâtu bil-ḥâţi'ati (9) fa'aşaw rasûla rabbihim fa'aḥaḍahum 'aḥḍ atar-râbiyatan (10) 'innâ lammâ ṭaġâ-l-mã' 'u ḥamalnâkum fî-l-jâriyati (11) linaj'alahâ lakum taḍkiratan wa ta'iyahâ 'uḍunun wa'iyatun (12).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

La réparation, (1) quelle chose grave que la réparation. (2) Qui pourra t'expliquer la réparation?. (3) Thémoud et 'Ad ont traité de mensonge le jour dernier. (4) Le peuple de Thémoud a péri dans une catastrophe. (5) Un vent glacé et d'une impétuosité inouïe a décimé le peuple de 'Ad. (6) Allah le déchaîna contre eux sept nuits et huit jours consécutifs. Les gens étaient renversés sur le sol comme des troncs de palmiers creux. (7) Y en a-t-il un seul survivant?. (8) Le peuple de Pharaon et d'autres peuples avant lui, les cités de Loth, avaient commis aussi des fautes. (9) Ils avaient désobéi au Prophète de leur Seigneur. Le Seigneur leur infligea un châtiment exemplaire.. (10) Au moment du déluge, nous vous avons sauvés sur une arche (11) voulant vous donner ainsi une leçon et toucher les oreilles sensibles. (12).

La réparation (ou selon une autre traduction: Celle qui doit venir) est un des noms du jour de la résurrection. En ce jour-là tout sera réalisé et justifié de plein droit s'agit -il des menaces ou des avertissements. Dieu affirme qu'il sera un jour très grave.

Dans cette sourate, Il rappelle aux hommes ce qu'en fut des peuples passés qui furent anéantis à cause de leur impiété: Le peuple de Thémoud a péri par la foudre (ou un châtiment qui a dépassé les limites de la violence) ou suivant une autre interprétatoin: Le cri terrifiant... Le peuple de 'Ad par un vent mugissant, impétueux et glacial. Dieu l'a dirigé contre eux durant sept nuits et huit jours consécutifs... «Les gens étaient renversés sur le sol comme des troncs de palmier creux». Ce vent frappait l'un d'entre eux, le terrassait en lui cassant la tête et devenait une cadavre sans âme, tel un palmier qui, une fois coupé, tombe à terre. A ce propos, Ibn Omar rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Le vent que Dieu a envoyé aux 'Adites et qui a causé son périssement était tel qu'un courant qui passe par une bague. Il passa par les vivants du

désert, les emporta eux, leurs biens et leurs troupeaux et les éleva entre ciel et terre. Les citadins, voyant cela, s'écrièrent: «C'est un vent qui nous apporte de la pluie». Mais ce vent ne tarda pas à faire tomber sur ces derniers tout ce qu'il portait des bédouins et leurs biens» (Rapporté par Ibn Abi Hatem).

«Y en a-t-il un seul survivant?» Un verset qui signifie: En aperçois-tu le moindre vestige soit d'eux soit d'un quelconque qui s'attribue à eux? Car Dieu les a exterminés sans laisser après eux aucune trace.

Le peuple de Pharaon, ceux qui vécurent avant lui, et les cités renversées (comme Sodome et Gomorrhe) qui traitèrent leurs Prophètes de menteurs, commirent les fautes en désobéissant aux Prophètes qui leur ont été envoyés. Dieu les frappa d'un châtiment énorme

«Au moment du déluge» quand Noé invoqua Dieu contre son peuple et l'eau submergea la surface de la terre «nous vous avons sauvés sur une arche» C'est à dire ceux qui ont cru en Noé. Après ce déluge tous les hommes sont de la descenance de Noé - Ali a commenté cet évènement et dit: «Avant Noé, l'eau descendait suivant une mesure déterminée dont un ange en était chargé. Le jour du déluge, l'eau déborda tous les réservoirs et submergea la terre. Ainsi avant le peuple de 'Ad, le vent ne soufflait que d'une intensité déterminée, mais, pour punir ce peuple, il devint tellement impétueux qu'il extermina tous les hommes».

Dieu dans ce verset rappelle aux hommes Ses bienfaits lors du déluge: d'abord II a sauvé les croyants, puis II leur apprit la fabrication des vaisseaux pour leur voyage maritime, comme II le montre dans ce verset: «... qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter» [-Coran XLIII, 12[. Qatada a dit: «Dieu a laissé l'arche intacte jusqu'à la venue de Mouhammed. Ces dires furent un sujet à discussion. «-Voulant vous donner ainsi une leçon et toucher les oreilles sensibles». Cet évènement fut donc pour les hommes un Rappel, une leçon mémorable afin qu'elle soit retenue par toute oreille attentive.

مَنَوَمَهِذِ رَفَمَتِ الْوَاقِعَةُ وَانشَقْتِ السَّمَاةُ وَفِي رَقِمِدِ وَاهِمَةً وَالسَلَكُ عَلَى أَرْجَآبِهِمَا وَيَحِلُ عَرَشَ رَبِكَ وَوَقَهُمْ بَرْمَهِذِ ثَمْنِينَةٌ السَّلَكُ عَلَى مِنكُر عَافِيةً السَّمَةُ عَنْ مِنكُر عَافِيةً

fa'idâ nufiḥa fi-ṣ-ṣûri nafḥatun waḥidatun (13) wa humilati -l-'ardu wa-l-jibâlu fa dukkatâ dakkatan waḥidatan (14) fayawma'idin waqa'ati-l-wâqi'atu (15) wa-n-šaqqati-s-samâ'u fahiya yawma idin wâhiyatun (16) wa-l-malaku 'alâ 'arjâ'ihâ wa yaḥmilu 'arša rabbika fawqahum yawma 'idin tamâniyatun (17) yawma 'idin tu'radûna lâ taḥfâ minkum hâfiyatun (18).

Lorsque la trompette sonnera une fois (13) et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil, (14) ce jour-là l'èvénement s'accomplira. (15) Le ciel s'ouvrira et s'effondrera. (16) Les anges se tiendront sur les côtés, huit d'entre eux soutenant sur leurs têtes le trône de ton Seigneur. (17) Ce jour-là vous défilerez devant Allah. Vous ne pourrez cacher aucune de vos pensées, même les plus secrètes. (18).

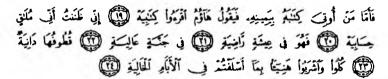
Dieu parle des affres du jour de la résurrection: La première sera le soufflement de la terreur, puis le soufflement de foudroiement où ceux qui sont dans les cieux et qui se trouvent sur la terre seront foudroyés à l'exception de ceux que Dieu voudra épargner, ensuite ce sera le soufflement de la résurrection. Dans ce verset, Dieu a parlé d'un seul soufflement car, que ce soit trois ou un, ceci émane de l'Ordre de Dieu que nul ne pourra le contrecarrer.

«Et que la terre et les montagnes seront soulevées et pulvérisées en un clin d'œil». La terre se transformera en une autre terre et sera étendue. «Ce jour-là l'évênement s'accomplira» et la résurrection aura lieu. «Le ciel s'effondrera». Ali a dit que ce sera à partir de la voie lactée. Ce verset est confirmée par cet autre: «Le ciel s'ouvrira, des issues apparaîtront» [Coran LXXVIII, 19]. Les anges se tiendront sur ses confins, «huit d'entre eux soutenant sur leurs têtes le trône de ton Seigneur». Jaber Ben Abdullah rapporte que le Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: «On m'a autorisé à parler d'un de ces anges qui soutiennent le Trône de Dieu le Très

Haut: La distance qui sépare le lobe de son oreille de son épaule équivaut à une marche de sept cent ans» (Rapporté par Abou Daoud).

«Ce jour-là, vous défilerez devant Allah. Vous ne pourrez cacher aucune de vos pensées, même les plus secrètes». Aucun de vos secrets ne restera caché, car Dieu connait le visible, l'invisible et lit dans les cœurs. Omar Ben Al-Khattab a dit: «Hommes! Jugez vous-mêmes avant d'être jugés. Pesez vous-mêmes (pesez vos actions) avant d'être pesés, car ce sera pour vous plus facile avant le jour du jugement dernier, et parez-vous (par vos bonnes actions) pour la grande parade, car vous serez exposés en pleine lumière et rien n'échappera de ce que vous teniez caché» (Rapporté par Ibn Abi Ad-Dunia).

L'imam Ahmed rapporte d'après Abou Moussa, que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Au jour de la résurrection, les hommes seront exposés trois fois: dans les deux premières il y aura les discussions et les excuses, et dans la troisième les registres voleront de sorte que chacun tiendra le sien soit par la main droite soit par la gauche» (Rapporté par Ahmed et Tirmidzi).



fa 'ammâ man 'utiya kitâbahu bi yamînihi fayaqûlu hât 'umu-q-ra'û kitâbiyah (19) 'innî zanantu 'anni mulâqin hisâbiyah (20) fahuwa fî - îsatin râdiyatin (21) fî jannatin 'âliyatin (22) quţûfuhâ dâniyatun (23) kulû wa-srabû hanî'an bimâ 'aslaftum fî-l-'ayyâmi-l-hâliyati (24).

Celui à qui on remettra son compte dans la main droite dira: «Voici, lisez mes comptes. (19) J'ai toujours cru à un règlement de comptes». (20) Une existence heureuse lui sera assurée, (21) dans un jardin situé à une haute altitude. (22) Ses fruits seront à portée de la main. (23) Mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actes passés. (24).

Quel plus grand bonheur que celui qui attend tout individu qui

recevra son livre (le registre de ses œuvres) dans la main droite. Sous l'excès de Sa joie, il s'écriera: «Voici, lisez mes comptes» car il connaît que tout ce qu'il renferme ne sont que des bonnes actions, ou bien Dieu lui a changé ses mauvaises actions en de bonnes. A cet égard, Abdullah Ben Abdullah Ben Handhala (celui que les anges l'ont lavé lors de sa mort) a dit: «Au jour du jugement dernier, Dieu arrêtera devant Lui son serviteur et lui montrera ses mauvaises actions inscrites sur le verso de son livre, et lui dira: «As-tu commis telle et telle chose?» Il lui répondra: «Oui, ô Seigneur» Dieu répliquera: «Aujourd'hui, Je ne te dénonce pas, car Je te les ai pardonnées» Cet homme s'écriera à ce moment-là: «Voici, lisez mes comptes. J'ai toujours cru à un règlement de comptes» après avoir été préservé de tout scandale».

Dans le même sens, il est cité dans un hadith authentique que Ibn Omar fut interrogé au sujet du dialogue qui aura lieu tête à tête (entre Dieu et son serviteur), il répondit: «J'ai entendu le Messager de Dieu qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Au jour de la résurrection, Dieu fera rapprocher l'homme croyant et le fera avouer tous les péchés qu'il a commis au point que cet homme aura la sensation qu'il est perdu. Dieu le Très Haut lui dira alors: «Ces péchés Je te les ai dissimulés dans le bas monde et aujourd'hui, Je te les efface». Puis on lui remettra le livre de ses bonnes actions dans la main droite. Quant à l'incrédule et à l'hypocrite, les anges témoins diront: «Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur. Que la malédiction de Dieu tombe sur les iniustes».

Ce croyant qui aura reçu son livre de comptes dans la main droite, savait et croyait que ce jour aura lieu indubitablement. Il jouira alors d'une vie très agréable dans un jardin situé très haut, où il vivra dans de palais avec les houris aux grands yeux et dont son bonheur sera éternel. Abou Oumama rapporte qu'un homme demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «Les habitants du Paradis échangeront-ils les visites? - Oui, répondit-il. Ceux qui y occuperont les demeures haut placées descendront vers ceux qui se trouveront dans les demeures inférieures qui les accueilleront et les salueront. Tandis que ces derniers ne pourront plus monter chez les premiers pour leur rendre visite car leurs œuvres, dans le bas monde,

ne le leur permettront plus (étant moins récompensés)» (Rapporté par Ibn Abi Hatem). Il est cité aussi dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: « Au paradis, il y aura cent degrés dont une distance équivalente à celle qui sépare les cieux de la terre, sépare entre deux degrés».

«Ses fruits seront à portée de la main» et Al-Bara de l'expliquer: L'homme les cueillera étant étendu sur son lit de repos. «Mangez et buvez en paix. C'est la récompense de vos actions passées» en les comblant de tous les bienfaits pour prix de leurs bonnes actions. Il est cité dans le Sahih que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Œuvrez, recherchez la perfection et soyez modérés dans vos pratiques. Nul ne sera admis au Paradis grâce à ses œuvres.» On lui demanda: «Même pas toi ô Messager de Dieu?» Il répondit: «Même pas moi à moins que Dieu ne m'enveloppe de Sa miséricorde et Sa grâce» (-Rapporté par Boukhari)^[1].

رَأَنَا مَنَ أُونَ كِنَبَمُ بِيْمَالِيهِ فَيَمُولُ بَكِتَنِي لَرَ أُرَدَ كِنَبِيةٍ ۞ وَلَرَ أَدْرِ مَا جِمَايِة ۞ بَلَتِهَا كَانَ الْفَامِينَةِ ۞ مَا أَفَىٰ عَنِ مَالِيّةٍ ۞ فَلَكَ عَنِ مُنْطَلِيةٍ ۞ خُدُوهُ فَنْلُوهُ ۞ لَرَّ الْبَدِيمَ سَلُوهُ ۞ ثَرَّ فِي سِلْسِلَةٍ ذَرْعُهَا سَبَعُونَ ذِرَاعًا مَا مُنْكُوهُ ۞ إِنَّهُ كَانَ لَا يَوْمِنُ إِلَّهِ السَطِيدِ ۞ وَلَا يَعْشُ عَلَ طَمَامِ الْمِسْكِينِ ۞ فَلَكُنَ لَهُ الْبُومَ هَهُمَا جَيمٌ ۞ وَلَا طَمَامُ إِلَا مِن عِنْلِينِ ۞ لَا يَأْكُمُ إِلَا مِنْ عِنْلِينِ الْمُعْلِمُونَ ۞

wa 'ammâ man 'utiya kitâbahu bi šimâlihi fayaqûlu yâ laytani lam 'uta kitâbiyah (25) wa lam 'adri mâ hisâbiyah (26) ya laytahâ kânati-l-qâḍiyata (27) ma 'agnâ 'anni maliyah (28) halaqa 'anni sultaniyah (29) hud ûhu fagullûhu (30) tumma-l-jahîma şallûhu (31) tumma fî silsilatin d

ثبت في الصحيح عن رسول الله ﷺ أنه قال: وأعملوا وسددوا وقاربوا وأعلموا أن أحداً (1) منكم لن يدخله عمله الجنة، قالوا: ولا أنت يا رسول الله؟ قال: وولا أنا إلا أن يتغمدني الله برحمة منه وفضل؛

ar'uhâ sab'ûna dirâ'an faslukûhu (32) 'innahû kâna la yu'minu bi-L-Lâhi-l-'azîmi (33) walâ yaḥḍḍu 'alâ ṭa'âmi-l-miskîni (34) falaysa lahu-l-yawma hâhunâ ḥamîmum (35) walâ ṭa'amun 'illâ min gislîna (36) la ya'kulîî 'illâ-l-haṭi'ûna (37).

Celui à qui on remettra son compte dans la main gauche, s'écriera: «Plût à Allah qu'on ne m'ait pas remis mon compte! (25) Je n'ai jamais cru à un règlement de comptes. (26) Plût à Allah que je sois retourné dans le néant!. (27) A quoi me servent mes richesses maintenant?. (28) Ma puissance a disparu». (29) «Prenez-le, ligotez-le», ordonnera une voix. (30) Trainez-le dans l'enfer. (31) Chargez-le d'une chaîne de soixante-dix coudées. (32) Car, il n'a pas cru dans l'Allah Auguste, (33) ni n'a recommandé de nourrir les pauvres. (34). Il n'a aujourd'hui, ici, aucun ami. (35) Il aura du pus pour toute nourriture. (36) C'est la nourriture des damnés. (37).

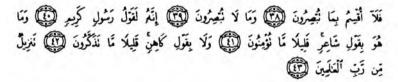
Les damnés de l'Enfer, ceux qui recevront le livre de leurs œuvres dans la main gauche, regretteront leur comportement dans le bas monde. Chacun d'entre eux dira: «Malheur à moi! Comme j'aurais bien voulu ne jamais recevoir mon livre». Il souhaiterait que sa première mort était la définitive sans être ressuscité, alors que cette mort, il la répugnait dans le bas monde.

«A quoi me servent mes richesses maintenant? Ma puissance a disparu». Sa fortune et sa puissance dont il jouissait ne lui seraient d'aucune utilité contre le châtiment de Dieu. Le voilà seul sans protecteur, ni secoureur, ni intercesseur. Alors Dieu ordonnera: «Prenez-le, ligotez-le» Les anges le prendront par force du lieu du rassemblement, lui mettront le carcan au cou et le précipiteront dans la Fournaise. A ce propos, Al-Minhal Ban Amr a dit: «Lorsque Dieu donnera cet ordre, soixante-dix mille anges le prendront» «Chargez-le d'une chaîne de soixante-dix coudées» En commentant ceci, Ka'b Al-Ahbar a dit: «Chaque anneau de cette chaîne aura le poids de tout le fer qui existait au bas monde» Et Ibn Abbas a dit: «La coudée sera celle de l'ange et non d'un mortel».

Abdullah Ben Amr rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Si un crâne comme celui-ci avait été jeté le jour du ciel sur la terre, à savoir que cette distance équivaut à cinq cent ans de marche, il aurait atteint la terre avant la tombée de la nuit. Et s'il était pris du bout de la chaîne, il aurait parcouru quarante ans, jour et nuit, avant la tombée de la nuit. Et s'il était pris du bout de la chaîne, il aurait parcouru quarante ans, jour et nuit avant d'atteindre l'autre bout» (Rapporté par Ahmed et Tirmidzi).

«Car, il n'a pas cru dans l'Allah Auguste, ni n'a recommandé de nourrir les pauvres» Dans le bas monde, il ne s'est pas acquitté de ses obligations envers Dieu en accomplissant les droits prescrits, n'a rendu service à aucun autre serviteur en fait d'obligation. Les droits de Dieu sur les hommes consistent à Le reconnaître comme étant le Dieu unique sans rien Lui associer. Et les droits de l'homme vis-à-vis des autres consistent à faire des actes de charité, à s'entraider mutuellement pour accomplir les actes de bien. C'est pourquoi Dieu a ordonné aux hommes à accomplir les prières et à s'acquitter de la zakat, l'aumône légale. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne cessait, jusqu'à son dernier soupir, de dire aux hommes: «Acquittez-vous de la prière et soyez bienveillants à l'égard de vos esclaves».

«Il n'a aujourd'hui, ici, aucun ami. Il aura du pus pour toute nourriture. C'est la nourriture des damnés». Ce jour-là, aucun ami zélé ne se trouvera pour le secourir et personne n'intercèdera en sa faveur. Sa seule nourriture sera la «Ghisline غسلين» qui est, selon les dires des exégètes ou bien le pus, ou l'arbre Zakoum, ou bien la sanie des réprouvés de l'Enfer.

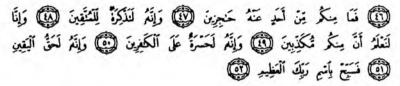


falâ 'uqsimu bimâ tubşirûna (38) wamâ lâ tubşirûna (39) 'innahu laqawlu rasûlin karîmin (40) wamâ huwa biqawli sa'irin qalîlam-mâ tu'minûna (41) walâ biqawli kâhimin qalîlam-mâ tadakkarûna (42) tanzîlum min rabbi-l-'âlamîna (43).

Je jure par les choses apparents, (38) et non apparentes, (39) que le Coran est la parole d'un envoyé sublime, (40) et non d'un simple poète. Ah que vous avez peu de foi! (41) Ça n'est pas plus la parole d'un devin. Ah! que vous réfléchissez peu!. (42) C'est la révélation du Maître de l'univers. (43).

Dieu jure aux hommes, en leur montrant tous les signes qui témoignent de Sa perfection et de Ses nobles épithètes, et même les choses apprentes et non apparentes qui sont une partie des mystères, que le Coran renferme Ses paroles et qu'il est une révélation de Sa part à Son serviteur et Prophète, qui l'a choisi par préférence à tous les hommes pour transmettre le message et s'acquitter du dépôt dont il fut chargé. Dieu, en disant: «que le Coran est la parole d'un envoyé sublime» a voulu affirmer le but de sa divulgation par l'entremise de son Messager -qu'Allah le bénisse et le salue-». Et pour renforcer cela, il a dit qu'il n'est pas la parole d'un poète ni d'un devin, vu la foi précaire des hommes. Il a révélé ce Coran par l'intermédiaire d'un envoyé digne de confiance, qui est Jibril, qui jouit d'un rang éminent auprès de son Seigneur. Jibril et Mouhammed furent chargés tous les deux de le communiquer aux hommes selon le rôle de chaccun d'eux.

A ce propos, Omar Ben Al-Khattab raconte: «Avant ma conversion, j'interceptais le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- là où je le trouvais. Un jour, je le suivai jusqu'à ce qu'il entre dans la mosquée. Je me tins derrière lui et écoutai sa récitation dans la prière. Il commença à réciter la sourate de la Réparation. Je m'étonnai des versets du Coran et je me dis: «Mouhammed doit être un poète comme prétendent les Qoraïchites.» Quand il récita: «Que le Coran est la parole d'un envoyé sublime et non d'un simploe poète. Ah! que vous avez peu de foi», je me suis dit alors: «Il doit être un devin». Mais en écoutant la suite de la récitation: «Ça n'est plus la parole d'un devin. Ah! que vous réfléchissez peu! c'est la révélation du Maître de l'univers» jusqu'à la fin de la sourate, je fus pris par l'Islam qui eut un grand effet sur mon âme» Ceci fut une des autres causes qui portèrent Omar à embasser l'Islam.



walaw taqawwala 'alaynâ ba'ḍa-l-'aqâwîli (44) la 'aḥaḍ nâ minhu bil-yamîni (45) tumma laqaṭa'nâ minhu-l-watîna (46) famâ minkum min 'aḥadin 'anhu ḥâjizîna (47) wa 'innahû latadkiratu-l-lil-muttaqîna (48) wa 'innâ lana'lamu 'anna minkum mukaddibîna (49) wa 'innahû laḥasratun 'alâ-l-kâfirîna (50) wa 'innahû laḥaqqu-l-yaqîni (51) fasabbiḥ bismi rabbika-l-'azim (52).

Si le Prophète nous attribuait des propos que nous n'avons pas tenus, (44) nous l'aurions saisi avec force, (45) et nous lui aurions tranché la carotide. (46) Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?. (47) Ce Livre est un avertissement pour ceux qui craignent Allah.. (48) Nous savons que certains, d'entre vous, le traitent de mensonge. (49) Ce Livre est le désespoir des infidèles. (50) Il est l'expression de la vérité. (51) Glorifie le nom d'Allah le Très Haut. (52).

O infidèles, si Mouhammed, comme vous le prétendez, avait inventé ce Coran en nous l'attribuant, ou avait ajouté au message dont il était chargé ou en avait diminué quoi que ce soit, nous aurions hâté sa punition en lui tranchant la carotide. «Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?» Nul ne pourrait nous empêcher de sévir, mais nous savons très bien qu'il est sincère et véridique en obtempérant aux ordres de son Seigneur. De notre part, nous l'avons appuyé par les signes et les miracles irréfutables. Non, «ce Livre est un avertissement pour ceux qui craignent Allah» et un Rappel pour les croyants. «Nous savons que certains d'entre vous le traitent de mensonge» malgré tout sans tenir en considération les signes qui le confirment. «Ce Livre est le désespoir des infidèles» soit au jour de la résurrection, soit dans le bas monde comme une source de remords comme Dieu a dit ailleurs: «Oui, ce Coran ne fait que glisser sur le cœur des méchants» [-Coran XXVI, 200]. «Il est l'expression de la vérité» qui ne suscite aucun doute. «Glorifie le nom d'Allah le Très Haut» ô Mouhammed qui t'a révélé ce Coran Glorieux.